flashactu

03.12.2014

Les pilotes d'Air France répondent positivement à la consultation sur le projet de développement de Transavia France

Air France se félicite du résultat positif de la consultation de l'ensemble de ses pilotes relative au projet d'accord de développement de Transavia France.

Avec une participation très élevée, les pilotes d'Air France ont approuvé l'accord à hauteur de 53 %, et à hauteur de 60 % pour les adhérents du syndicat majoritaire SNPL.

Ce résultat sera entériné par le Conseil Syndical du SNPL (Syndicat National des Pilotes de Ligne) qui se réunira demain jeudi 4 décembre.

A ce jour, plus de 200 pilotes d'Air France se sont portés volontaires pour occuper les 72 postes ouverts chez Transavia France.

"*Nous nous réjouissons de l'issue positive de cette consultation qui met fin à une période d'incertitude. Les pilotes, à la majorité, ont choisi de nous accompagner dans notre stratégie de développement sur le marché low cost avec Transavia*." a déclaré Frédéric Gagey, président-directeur général d'Air France.

Grâce à cet accord, le plan de développement rapide de Transavia en France pourra être poursuivi :

- Forte croissance à l'été 2015 : 21 avions opérés contre 16 à l'été 2014, faisant ainsi de Transavia la première compagnie low cost à Paris-Orly dès l'été 2015.
- Cible de 37 Boeing 737 à l'horizon 2019.

Une gestion de carrière intégrée des pilotes entre Air France et Transavia sera mise en place, comprenant notamment une liste de séniorité commune.

Cette évolution répond à une forte attente des pilotes et permet de gérer plus facilement les sureffectifs chez Air France en organisant des détachements chez Transavia France.

A l'issue de cette consultation, Frédéric Gagey a souhaité s'adresser à l'ensemble des salariés d'Air France.